



Ouagadougou, le 29 JUIL 2024

N°2024 0038 MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

=====

1 Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des candidats admis au **concours d'entrée dans les écoles sous régionales de statistiques et de démographie** au titre de l'année académique **2024-2025**, qu'ils doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : **www.campusfaso.bf**.

Le nombre de bourses disponibles est de **douze (12)**.

2 Écoles concernées

- École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE) de Dakar au Sénégal ;
- Institut Sous Régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA) à Yaoundé au Cameroun ;
- École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) à Abidjan en Côte d'Ivoire ;
- École Nationale d'Économie Appliquée et de Management (ENEAM) à Cotonou au Bénin ;
- Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) à Yaoundé au Cameroun.

3 Conditions de candidature

Tout **étudiant** remplissant cumulativement les deux conditions suivantes peut déposer sa candidature :

- être de nationalité burkinabè ;
- être admis au concours d'entrée dans l'une des Écoles ci-dessus indiquées.

4 Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

4.1 Dossier des candidats admis au concours avec le Baccalauréat

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso** : **www.campusfaso.bf**) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès en cours de validité ou du diplôme du baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du baccalauréat.

4.2 Dossier des candidats admis au concours avec le niveau Bac + 2

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso** : **www.campusfaso.bf**) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès en cours de validité ou du diplôme du baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des quatre (04) semestres du niveau Bac+2.

4.3 Dossier des candidats admis au concours avec la Licence

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso** : **www.campusfaso.bf**) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme de la licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des six (06) semestres de la licence.
- le curriculum vitae daté et signé (CV).

5 Conditions de l'examen du dossier

- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné**.
- Seuls les dossiers contenant des **relevés de notes** qui portent la mention des **moyennes semestrielles** ou de la **moyenne annuelle** seront examinés.

- Tout dossier comprenant la copie **scannée de l'original** ou la copie **scannée d'une photocopie non légalisée** en lieu et place de la **copie scannée de la photocopie légalisée** exigée par le communiqué ne sera pas examiné.
- Tout dossier de candidature d'un **étudiant déjà attributaire d'une bourse nationale** en cours de validité ne sera pas examiné.

6 Procédure de dépôt en ligne du dossier

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en a pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne, dans la période allant du **lundi 19 août 2024** au **samedi 31 août 2024 jusqu'à 23 heures 59 minutes** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

7 Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

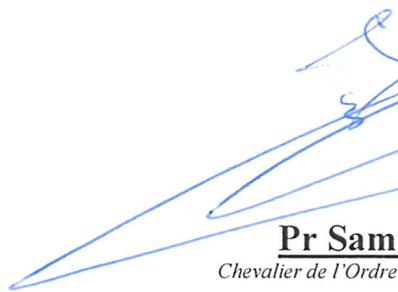
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;**
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

8 Complément du dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour l'une des bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientatation universitaire et des Bourses (DGCOB). Ce complément est composé comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus) ;
- deux (02) photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s)) ;
- un curriculum vitae daté et signé.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques